



Ministère des Solidarités et de la Santé	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Secrétariat général pour l'investissement
--	---	---

Communiqué de presse



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Paris, le 22 novembre 2019, Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Guillaume BOUDY, secrétaire général pour l'investissement, annoncent 74 millions d'euros supplémentaires pour les Instituts hospitalo-universitaires (IHU).

Lancé dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, l'action « Instituts Hospitalo-Universitaires » (IHU) a permis en France la labellisation de six centres en 2010 afin de constituer des pôles d'excellence en matière de recherche, de soin, de formation et de transfert de technologies dans le domaine biomédical, rassemblant chercheurs académiques, personnels soignants, cliniciens et industriels. En 2018 un second appel à projets a permis de sélectionner un 7^{ième} IHU.

Après une première période de financement (2011-2019) les six IHU sélectionnés en 2010 ont été évalués par un jury international, notamment pour examiner l'opportunité d'attribuer de nouveaux financements pour la période 2020-2024.

Le jury a souligné l'impact positif indiscutable du programme IHU à la structuration de centres d'excellence, avec une valeur ajoutée claire comparée aux activités des équipes prises isolément. Il a salué la qualité scientifique des travaux et identifié des points qui peuvent encore être améliorés tels que l'implication des patients dans la gouvernance.

Sur la base des réalisations des IHU, de leur projet pour la période 2020-2024 et de son impact attendu, mais aussi de leur trajectoire budgétaire et leurs perspectives en termes de pérennisation au terme des financements du programme d'investissement d'avenir, le jury a recommandé l'attribution d'un nouveau financement pour cinq IHU pour la période 2020-2024. Les IHU ICM, Imagine, Lyric et Méditerranée Infection et Strasbourg bénéficieront ainsi d'un montant total de 74 M€. L'IHU ICAN pourra poursuivre ses activités sans financement supplémentaire, notamment en utilisant les sommes non consommées de sa dotation 2011-2019.

En complément de ces décisions, 18 M€ supplémentaires seront consacrés à la recherche biomédicale, en particulier les grands instruments de recherche que sont les cohortes.

A travers ces nouvelles dotations, le Gouvernement réaffirme son soutien à la recherche biomédicale, enjeu majeur pour la compétitivité du pays, le développement des connaissances, l'innovation dans l'ensemble des territoires, et l'amélioration des pratiques médicales.

À propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros engagé en 2017 par le Gouvernement et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Compte Twitter : @SGPI_avenir

Contacts presse :

Ministère des solidarités et de la santé : 01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : 01 55 55 84 24

Secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr